

## **SANOFI choisit de dénommer EUROAPI le nouveau leader européen des principes actifs pharmaceutiques (API\*) et nomme Karl Rotthier Directeur Général de la future entité**

- Cette nouvelle entreprise<sup>1</sup> sera le plus grand acteur du marché des API de l'Union européenne, avec un chiffre d'affaires estimé d'environ un milliard d'euros d'ici à 2022.
- Karl Rotthier rejoint Sanofi au poste de Directeur Général d'EUROAPI et pilotera la mise en place de ce nouvel acteur européen de premier plan.
- EUROAPI contribuera à sécuriser les capacités de fabrication et d'approvisionnement d'API essentiels aux patients, en Europe et ailleurs dans le monde.
- Une introduction en bourse sur Euronext Paris est envisagée en 2022, si les conditions du marché le permettent.

**Paris – Le 12 janvier 2021** - Sanofi choisit de dénommer EUROAPI le futur leader européen dédié au développement, à la production et à la commercialisation de principes actifs pharmaceutiques (API).

Grâce à ses capacités industrielles et technologies de pointe au service de la production d'API fabriqués en Europe, EUROAPI devrait dégager un chiffre d'affaires d'environ un milliard d'euros d'ici à 2022 et sera le numéro un des principes actifs entrant dans la fabrication de petites molécules et le numéro deux du marché mondial des API<sup>2</sup>. Dans un contexte de pénurie croissante de produits pharmaceutiques indispensables aux soins des patients, EUROAPI contribuera à renforcer les capacités d'approvisionnement en API pour l'Europe et le reste du monde et à rééquilibrer la forte dépendance du secteur pharmaceutique en la matière à l'égard d'autres régions.

Sanofi annonce également la nomination de Karl Rotthier au poste de futur Directeur Général d'EUROAPI, effective au 18 janvier. Karl Rotthier, 53 ans, possède une solide expérience du secteur des API. Il était jusqu'à récemment Directeur Général de Centrient Pharmaceuticals. Au cours de ses 29 ans de carrière à l'international, en particulier aux Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche, en Belgique et à Singapour, il a également mené à bien plusieurs opérations d'autonomisation d'activités.

---

<sup>1</sup> Sous réserve de la consultation des partenaires sociaux et des comités d'entreprise.

<sup>2</sup> Source : comparaison établie sur la base des données figurant dans les rapports annuels publiés par les principaux acteurs industriels du secteur des API.

Karl pilotera la création d'EUROAPI en collaboration avec l'équipe de direction de la nouvelle entreprise dans le but de lui permettre de réaliser ses objectifs de croissance. EUROAPI emploiera 3 200 salariés spécialisés et aura son siège en France. Une introduction en bourse sur Euronext Paris d'ici à 2022 est envisagée, si les conditions du marché le permettent.

*« Nous sommes très heureux d'annoncer aujourd'hui qu'EUROAPI est la dénomination que nous avons choisie pour ce futur leader des API, ainsi que la nomination de Karl à sa tête. Ces deux annonces concrétisent un projet ambitieux. Sanofi s'engage à assurer le succès de cette nouvelle société et, en particulier, à nouer des relations commerciales durables avec EUROAPI dans le capital de laquelle elle détiendra une participation minoritaire d'environ 30 %. En vue de faciliter la réussite de cette nouvelle société, Sanofi prévoit qu'elle soit exempte de toute dette financière afin d'optimiser ses capacités d'investissement futures », a déclaré Philippe Luscan, Vice-Président exécutif, Affaires Industrielles Globales de Sanofi.*

*« Je me félicite de rejoindre EUROAPI et suis impatient de m'employer, avec mes collègues, à créer une entreprise agile et autonome, et à libérer tout son potentiel de croissance afin qu'elle puisse capter les opportunités d'un marché qui affiche une croissance annuelle de 6 %<sup>3</sup>. Grâce à l'expertise et à l'expérience acquises au fil des ans au sein du réseau industriel de Sanofi, EUROAPI contribuera à assurer une plus grande stabilité dans l'approvisionnement de médicaments pour des millions de patients dans le monde », a ajouté Karl Rotthier, le futur Directeur Général d'EUROAPI.*

Annoncé par Sanofi en février 2020, ce projet consiste à regrouper, au sein d'une nouvelle entreprise autonome, les activités commerciales et de développement d'API de six des sites de fabrication de Sanofi : Brindisi (Italie), Francfort Chimie (Allemagne), Haverhill (Royaume-Uni), Saint-Aubin-Lès-Elbeuf (France), Újpest (Hongrie) et Vertolaye (France). EUROAPI possèdera d'importants atouts, en particulier un large portefeuille de produits de base et de produits de niche, des normes de qualité élevées, des prix compétitifs sur le marché des produits à forte valeur ajoutée, des capacités industrielles et technologies de pointe dans toute l'Europe et un réseau commercial présent dans plus de 80 pays.

### **\*À propos des principes actifs pharmaceutiques (API)**

Les principes actifs pharmaceutiques ou API (pour *Active Pharmaceutical Ingredients*) sont les substances chimiques ou biologiques qui, dans un médicament, possèdent un effet thérapeutique. Ce sont les molécules essentielles entrant dans la composition et la fabrication de tout médicament.

---

<sup>3</sup> Source : croissance future estimée à partir d'entretiens conduits avec des experts du secteur et du rapport Technavio « Marché des ingrédients pharmaceutiques actifs par type de fabrication et géographie - prévisions et analyses 2020-2024 », décembre 2019.

## À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

### Relations Médias

Ashleigh Koss

Tél. : +1 (908) 981-8745

[Ashleigh.Koss@sanofi.com](mailto:Ashleigh.Koss@sanofi.com)

Quentin Vivant

Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46

[mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com)

### Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen

Arnaud Delepine

Yvonne Naughton

### Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher

Fara Berkowitz

Suzanne Greco

Ligne principale Relations Investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45

[investor.relations@sanofi.com](mailto:investor.relations@sanofi.com)

<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

### Déclarations prospectives

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2019 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2019 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*